

Décision

Générale

colonial

Décision n° 909 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 909

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 août 1961

Numéro JO

n° 8 du 31/08/1961

Date du numéro

31 août 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un secours: temporaire de cinq mille francs (5.000) est accordé au titre de l'année 1961 à Mme Kadidja Kalileh Saban, Somalie Gadabhourev veuve d'Aden Issa ancien combattant. domiciliée au quartier 5. Ce secours est payable en une seule fois sur bon de caisse et imputable sur le Budget local, exercice 1961.